

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2018

Affichage : 14/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 décembre 2018

DELIBERATION N° : 2018-12-13-33

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'ouverture de la séance du jeudi 6 décembre à 16h00, le président Max RASPAIL a re-convoqué, le comité syndical pour le jeudi 13 décembre à 16h00, ceci conformément aux articles L.2121-17 et L.2541-4 du CGCT.

Les délégués présents :

Messieurs Bernard LE MEUR d'Althen-les-Paluds, Alain BREMOND de Beaumont-du-Ventoux, Michel DELL'INNOCENTI de Bédoin, Pierre FERRAZ de Goult, Marc LARTIGUE du Barroux, Christian ROYER du Thor, Joël MOCZALDO de Malaucène, Sylvain FERRAIUOLO de Mérindol, Bruno GENTA de Mornas, Claude GARCIN de Sannes, Alain ROSSI de Vedène, Jean-Pierre RANCHON délégué de la communauté de communes Ventoux-Sud, Pascal CROZET délégué de la communauté de communes Aygues-Ouvèze, Pierre TARTANSON délégué de la communauté de commune Vaison-Ventoux, messieurs Jean-Marie GROSSET maire de Grillon, Thierry DANIEL délégué de la commune de Visan.

Assistaient également :

Madame Mireille BOURBOUL et Monsieur Frédéric BOUDIN.

Etaient excusés :

Monsieur Gilles PONS d'Ansouis, André CAMBE d'Aubignan, madame Maryse TORT de Bédarrides, messieurs Pierre MOLLAND de Châteauneuf-de-Gadagne, Régis PHALY d'Entraigues-sur-Sorgues, Raymond GARCIA de Grambois, Louis BISCARRAT de Jonquières, Daniel LE DU de Lauris, madame Michèle SORBIER de Saint-Didier, messieurs Frédéric ROUET de Villes-sur-Auzon, Dominique VIALANT de Sablet, Thierry DANIEL de Visan, Michel RUFFINATTI de La-Bastide-des-Jourdans.

Pouvoirs :

Monsieur Michel RUFFINATTI de La-Bastide-des-Jourdans a donné pouvoir à Monsieur Max RASPAIL, Président.

Budget primitif 2019

Le budget primitif 2019 qui est soumis à votre approbation s'élève en dépenses et recettes à la somme totale de 19 199 270€, il ne comprend pas les résultats de clôture de l'exercice 2016, ainsi que les restes à réaliser d'investissement,

Il se répartit de la façon suivante :

-section de fonctionnement : 7 711 000.00 €
-section d'investissement : 11 488 270.00 €

Dépenses de fonctionnement :

	prévisions 2018	propositions 2019
Chap.011 charges à caractère générale	290 200,00 €	305 000,00 €
Chap.012 charges de personnel	510 000,00 €	525 000,00 €
Chap.014 atténuation de charges	250 000,00 €	250 900,00 €
Chap.65 charges de gestion courante	117 500,00 €	119 000,00 €
Chap.66 charges financières (162500€ intérêts+46500€ ICNE)	290 600,00 €	209 000,00 €
Chap.022 dépenses imprévues	193,00 €	150,00 €
total des dépenses réelles de fonctionnement	1 458 493,00 €	1 409 050,00 €
Chap.023 virement à la section d'investissement	5 955 000,00 €	6 173 000,00 €
Chap.042 opération d'ordre amortissement	102 242,00 €	128 950,00 €
total des dépenses d'ordre	6 057 242,00 €	6 301 950,00 €
Totaux	7 515 735,00 €	7 711 000,00 €

recettes de fonctionnement :

Chap.73 impôts et taxes TCCFE	7 200 000,00 €	7 403 000,00 €
Chap.75 Autres produits de gestion courante (R1)	292 435,00 €	300 000,00 €
Chap.76 Produits financiers (intérêts créances)	8 000,00 €	8 000,00 €
Chap.77 Produits exceptionnels	15 300,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	7 515 735,00 €	7 711 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

dépenses :	prévisions 2018	propositions 2019
Chap.20 immobilisations incorporelles (études, diagnostic EP)	101 000,00 €	131 000,00 €
insertion appel offres,	30 000,00 €	
Chap.204 participation enfouissement réseau téléphonique	70 000,00 €	90 000,00 €
Chap.21 immobilisations corporelles	60 000,00 €	33 221,00 €
Chap.23 immobilisations travaux en cours	10 371 000,00 €	10 400 000,00 €
IRVE (infrastructures recharge véhicules électriques)	790 800,00 €	95 000,00 €
020 dépenses imprévues	442,00 €	749,00 €
Total des dépenses d'équipement	11 423 242,00 €	10 749 970,00 €
Chap.16 emprunts et dettes assimilées	858 400,00 €	738 300,00 €
Chap.041 opérations patrimoniales (créances TVA)	1 250 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre	1 250 000,00 €	0,00 €
TOTAUX	13 531 642,00 €	11 488 270,00 €
recettes :		
Chap.10 fonds de compensation de la TVA	500 000,00 €	670 000,00 €
Chap.27 autres immobilisation financières (créances Pernes-les-Fontaine:	1 283 200,00 €	34 950,00 €
Total des recettes financières	1 783 200,00 €	704 950,00 €
Chap.13 Subvention FACE & ARTICLE 8, R2, REGION	3 626 000,00 €	3 681 370,00 €
FACE ARTICLE 8 et R2		
IRVE participation communes raccordement	43 200,00 €	
IRVE ADEME (infrastructure recharge véhicules électriques)	372 000,00 €	
Chap. 16 emprunts	400 000,00 €	800 000,00 €
Total des recettes d'équipement	4 441 200,00 €	4 481 370,00 €
total des recettes réelles d'investissement	6 224 400,00 €	5 186 320,00 €
Chap.021 Virement de la section de fonctionnement	5 955 000,00 €	6 173 000,00 €
Chap.040 écritures d'ordre amortissements des biens	102 242,00 €	128 950,00 €
Chap.041 opération patrimoniales (créances de tva)	1 250 000,00 €	
Total des recettes d'ordre	7 307 242,00 €	6 301 950,00 €
TOTAUX	13 531 642,00 €	11 488 270,00 €

Le comité syndical,
 Ouï l'exposé du président,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité de ses membres présents,
 ADOPTE le présent rapport.
 Ainsi fait et délibéré,
 Les jour, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le président,

Max RASPAIL



